

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 30 ET 31 MAI 2022

Point 15 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par M. Léo Jacquat, au nom du groupe Les Vert·e·s,
demandant une étude pour une commune proactive sur le solaire**

Lors de la séance du 21 mars 2022, M. Léo Jacquat a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 2 mai 2022, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Léo Jacquat, au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant une étude pour une commune proactive sur le solaire.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

La Présidente

Emmanuelle Favre Gende

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat demandant une étude pour une commune proactive sur le solaire

« Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux et généraux,

Les dernières études scientifiques sur l'énergie montrent que la Suisse possède un fort potentiel solaire pour s'approvisionner en électricité. On parle de 55 % de la surface totale des toits de Suisse qui pourrait accueillir des panneaux, ce qui pourrait couvrir 40 % des besoins en électricité du pays, alors qu'aujourd'hui les énergies renouvelables (hors hydro) ne couvrent que 5 % de nos besoins.

Pour joindre Bulle à ces efforts, nous proposons au Conseil communal d'envisager de rejoindre Group-It (<https://www.group-it.ch/explications/>), une initiative menée par la HES-SO du Valais et soutenue par l'Office Fédéral de l'énergie. Cette initiative propose aux communes partenaires de prendre en charge les premiers frais venant avec les études de faisabilité pour des privés songeant à poser des panneaux solaires sur leur toit. Ainsi, pour une somme plus que modique (des estimations faites pour la Ville de Fribourg parlaient d'environ Fr. 40'000.00), la Ville permet à des petits propriétaires privés de voir les démarches simplifiées, et leur permet de sauter le pas et d'avoir un approvisionnement plus propre en énergie.

Dans le même esprit, nous proposons également à la Commune d'intégrer la coopérative Cellios (<https://www.cellios.ch/>), qui elle propose à ses membres de louer leur toit à des entreprises d'installations solaires. Ainsi, la Ville peut mettre à disposition les toits qu'elle n'a pas encore couvert de panneaux solaires et participer plus encore à l'effort collectif. Faire partie d'une coopérative permet de mutualiser les coûts et d'être plus fort dans les négociations pour la revente de l'énergie produite.

Voici deux initiatives qui pourraient faire avancer la Commune sur la question. Elle pourrait également se montrer proactive et demander aux entreprises locales de participer, puisque les toits plus grands permettent des économies d'échelle substantielles et sont plus rentables que les petites installations.

Merci de votre attention. »